**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 22 (1877)

**Heft:** 22

Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 22. Lausanno

Lausanne, le 17 Novembre 1877.

XXII<sup>e</sup> Année

Sommaire. — Sociétés de secours aux militaires blessés. — Munitions d'infanterie. — Guerre d'Orient. — Nouvelles et chronique.

Armes spéciales. — Organisation du génie russe. — Cuirasse double. — Société des officiers suisses.

## Notice sur les Sociétés de secours en faveur des militaires blessés et de leurs familles (1).

Au commencement de l'année 1860, en présence des événements politiques qui menaçaient l'Europe et dans lesquels plusieurs Etats, voisins de la Suisse, allaient se trouver engagés, quelques officiers et sous-officiers genevois se réunirent pour poser les bases d'une Société de secours destinée à venir en aide, en dehors des secours officiels, aux militaires blessés et aux familles de ceux qui auraient perdu la vie au service militaire. Cette Société, par le but qu'elle s'était proposée, prit le nom de Société de Winkelried, et pour devise et drapeau les paroles du héros de Sempach : Confédérés! prenez soin de ma femme et de mes enfants!

La généreuse idée qui venait de surgir rencontra un sympathique accueil auprès des autorités et parmi toute la population; de nombreux dons en fournirent bien vite la preuve au Comité d'initiative; des collectes furent organisées et de nombreux concerts au profit de cette jeune institution lui créèrent un premier capital; puis survinrent les événements de Savoie qui lui donnèrent encore un élan inattendu.

Des délégués se rendirent à Berne auprès de M. Stæmpfli, alors président de la Confédération, qui sanctionna l'initiative prise par les fondateurs de la Société et ordonnna l'envoi d'une circulaire à tous les gouvernements cantonaux pour attirer leur attention sur l'utilité de cette œuvre philanthropique et les engager à se joindre au Comité fondateur pour étendre sur la Suisse entière les bienfaits que l'on était en droit d'attendre d'une institution comme celle qui venait de naître.

Au mois d'août de la même année la Société fédérale des officiers réunie en assemblée générale à Genève, s'engagea par un vote solennel et à l'unanimité, de prendre sous son patronage la Société de Winkelried.

M. le colonel Audemars, après le banquet qui eut lieu à l'occasion de cette réunion, proposa une collecte en faveur de la caisse de la nouvelle Société; il fut répondu largement à son appel.

(4) Présentée à l'assemblée générale des officiers suisses, à Lausanne, par la Société genevoise de Winkelried, et lue par M. le capitaine-adjudant A. Doret, secrétaire de la dite Société, à Genève, à qui l'on peut s'adresser pour tous renseignements ultérieurs.